

les plus sauvages des côtes nord-ouest de l'Amérique septentrionale et les Tchouktchis dont je parlais tout à l'heure.

Les populations à peau noire sont loin d'être aussi homogènes que les précédentes. Tous les *hommes noirs* ne sont pas des *Nègres*; il en est que l'ensemble des caractères plus importants rattache forcément au tronc blanc. Tels sont par exemple les Bicharis et autres populations négroïdes des bords de la Mer Rouge, dont la peau est bien plus noire que celle de certains Nègres, mais dont la chevelure et les traits sont parfaitement sémitiques.

Chez les Nègres proprement dits les teintes varient peut-être plus encore que chez le Blanc. Sans aller plus loin que le Caire on peut voir des individus qui, sans traces de métissage, vont du brun fortement enfumé au noir de charbon. Les Yoloïs sont d'un noir bleuté rappelant l'aile du corbeau, et Livingstone parle de quelques tribus du Zambèze comme étant de couleur café au lait. Mais peut-être le métissage est-il pour quelque chose dans cette modification extrême du teint.

Les populations à peau jaune présentent des faits analogues aux précédents, mais moins nombreux et moins frappants. Peut-être cette différence tient-elle seulement à la difficulté de saisir les nuances de la couleur fondamentale. Toujours est-il qu'un jaune plus ou moins accusé caractérise également le grand tronc mongolique et la race Houzouana ou Boschismane qu'il est impossible de séparer des Nègres. D'autre part cette même teinte ressort si bien chez les mulâtres qu'on les désigne souvent sous le nom de *jaunes*, par opposition aux Noirs et aux Blancs.

Des quatre couleurs auxquelles on peut ramener le teint des races humaines la moins caractéristique est la rouge. On a voulu en faire l'attribut des Américains. C'est une erreur. D'une part en Amérique les races péruvienne, antisyenne, araucanienne... sont d'un brun plus ou moins foncé, les Brasilio-Guaraniens d'une couleur jaunâtre à peine teinté de rouge, etc. D'autre part on a trouvé à Formose une tribu aussi rouge que les Algonquins, et des teints plus ou moins cuivrés se rencontrent chez des populations coréennes, africaines, etc.

La teinte rouge apparaît d'ailleurs par le fait seul du croisement entre races qui ne la possèdent ni l'une ni l'autre. Fitz Roy nous apprend qu'à la Nouvelle-Zélande elle caractérise souvent les métis d'Anglais et de Maori. Ce fait même explique pourquoi on la rencontre chez plusieurs des populations indiquées plus haut. C'est chez l'homme un de ces faits qui montrent comment le métissage peut amener l'apparition de caractères nouveaux.

En somme on voit que la couleur de la peau, tout en fournissant d'excellents caractères secondaires, ne saurait être prise pour point de départ d'une classification des races humaines. Pour l'homme comme pour la plante on doit se rappeler l'aphorisme de Linné : « *nimum ne crede colori* ».

J'en dirai tout autant et plus encore de la couleur des yeux.

Sans doute la couleur noire se montre habituellement chez les races colorées et le bleu d'azur n'existe guère que chez les populations blondes. La première teinte paraît même être constante chez les jaunes et chez certains Blancs allophyles. Mais, chez les Nègres même, on rencontre souvent des yeux bruns, parfois des yeux gris.

Tout autant que celle de la peau, la couleur des yeux est une résultante due à la fusion des teintes réfléchies par les diverses couches de l'iris, avivées par la couleur du sang et perçues à travers la cornée transparente. De là vient la difficulté qu'ont les peintres à rendre l'effet général.

VII. — *La peau et ses principales annexes.* — La peau, qui recouvre le corps entier, est un véritable appareil composé d'organes anatomiquement et physiologiquement distincts. Le principal est l'*organe cutané* ou *peau proprement dite*, à laquelle s'ajoutent à titre d'annexes les *organes producteurs de villosités*, les *glandes sudoripares*, les *glandes cutanées* et quelques autres dont nous n'avons pas à nous occuper.

Dans ses extrêmes, la surface de la peau est tantôt sèche et rude, tantôt souple et comme satinée. Le premier cas est généralement celui des races boréales, le second celui de plusieurs races habitant les pays chauds, comme les Nègres et les Polynésiens.

Les deux faits s'expliquent assez aisément par l'action de la température seule. Le froid resserre les tissus, refoule à l'intérieur le sang ou en enraye la circulation à la superficie du corps. Il doit par conséquent amoindrir l'activité fonctionnelle de la peau proprement dite et en particulier diminuer la *perspiration*. La chaleur, au contraire, fait affluer le sang à la surface du corps, active les fonctions de la peau et surtout la *perspiration*. Celle-ci produisant à la surface du corps une évaporation constante, entretient la souplesse de la couche épidermique et la fraîcheur habituelle qui fait rechercher les Nègresses dans les harems.

Cette action de la chaleur, la suractivité de l'organe cutané, qui en est la suite, ont d'ailleurs d'autres conséquences qui s'enchaînent et expliquent quelques-uns des faits signalés par les voyageurs et les anthropologistes.

M. Pruner Bey a fortement insisté sur l'épaisseur des couches cutanées, sur celle du derme en particulier chez le Nègre. Cette épaisseur n'est-elle pas la conséquence naturelle de l'afflux des principes nutritifs amenés par le sang, sans cesse appelé à la surface du corps pour suffire à la perspiration ?

On a remarqué depuis longtemps que les Nègres et les autres races des pays chauds suent beaucoup moins que les races des pays tempérés. Les faits précédents rendent compte de celui-ci. Le sang, amené sans cesse à la périphérie et dans l'organe cutané, afflue moins dans les glandes sudoripares, profondément enfoncées sous le tissu adipeux. Entre la *transpiration* et la *perspiration*,

il doit exister, par suite de la position des organes, un véritable balancement.

Il est probable qu'une des difficultés de l'acclimatation vient de ce que ces deux fonctions doivent changer d'activité proportionnelle quand on passe d'un climat tempéré à un climat intertropical ou *vice versa*. Des recherches de Krause il résulte que le corps d'un Européen porte plus de 2 281 000 glandes sudoripares. Le volume de tous ces petits organes réunis serait d'environ 40 pouces cubes. Le changement brusque des fonctions ne saurait donc être indifférent. D'ailleurs les glandes sébacées, plus petites mais bien plus nombreuses que les sudoripares, participent à ce mouvement et il ne peut qu'en résulter pour l'organisme une secousse sérieuse.

Les villosités sont ou très-rares ou absolument nulles à la surface du corps du Nègre, sauf les quelques points toujours garnis de poils chez l'homme. En revanche, l'appareil glandulaire cutané est chez lui extrêmement développé.

Ces deux faits se rattachent encore à la même cause et s'expliquent par le balancement d'organes connexes. Le sang, appelé à la surface du corps, abandonne les *bulbes pileux* trop profondément enfoncées ; mais, par la même raison, il afflue dans les *glandes sébacées* qui sont placées superficiellement. Il est tout simple que les premiers s'atrophient et que les secondes se développent exceptionnellement.

Ce développement lui-même rend compte de l'exagération de l'odeur propre à la race nègre. On sait qu'un navire négrier est reconnu pour tel à l'odorat. Mais les populations africaines ne sont pas seules caractérisées de cette manière. Humboldt nous apprend que les Péruviens distinguent l'odeur de l'indigène, celle du Blanc et celle du Nègre et leur ont donné les noms de *posco*, *pezuna* et *graïo*. Chez nous-mêmes, chaque individu a son odeur propre que distingue fort bien l'odorat délicat du chien.

VIII. — *Villosités, barbe, cheveux*. — Les villosités représentent chez l'homme le poil des mammifères ; mais tandis que ceux-ci en sont toujours couverts, à l'exception de quelques races spéciales, telles que les *chiens turcs*, les *bœufs calongos*, etc., l'homme n'en porte généralement en qualité notable que sur quelques points restreints. Chez le Nègre africain, chez la plupart des races jaunes, il n'en existe sur le corps que dans ces points privilégiés. Toutefois la pratique de l'épilation, commune à un grand nombre de populations colorées, a fait exagérer la fréquence et l'intensité de ce caractère. Eckewelder nous représente les guerriers Peaux-Rouges, dans leurs moments de loisir, occupés à s'arracher les moindres villosités avec de petites pinces fabriquées expressément pour cet usage.

Les races blanches sont généralement plus ou moins velues, et parmi elles les Aïnos ont été depuis longtemps signalés comme présentant ce trait à un degré tout à fait exceptionnel. Les photographies du colonel Marshal permettent d'affirmer que

les Todas ne leur cèdent en rien sous ce rapport. Ici les villosités forment chez certains individus une véritable fourrure, surtout aux membres inférieurs.

De toutes les villosités du corps humain, celles qui couvrent la face et le crâne ont à juste titre attiré davantage l'attention. Toutes les races ont des cheveux ; mais il en est un assez grand nombre qui ont été signalées comme étant absolument imberbes, en Asie, en Amérique, en Afrique. Pallas, Humboldt, MM. Brasseur de Bourbourg, Pruner Bey, ont fait justice de ces assertions et montré que l'épilation, soigneusement pratiquée, leur a seule donné naissance. Toutes les races humaines sont plus ou moins barbues. Toutefois on constate de grandes différences à cet égard, même chez des races appartenant au même type fondamental. Certains Nègres mélanésiens présentent, sous ce rapport, un contraste frappant avec leurs frères africains.

La chevelure est bien plus constante que la barbe au point de vue de la quantité. Cependant elle paraît être sensiblement plus fournie chez quelques races boréales, qui ont en outre un duvet plus abondant que celui des races des pays tempérés. Il y a là accord complet avec ce qu'on sait des animaux.

Chez certaines races nègres, les Boschismans de l'Afrique australe, les Mincopies des îles Andaman, les Papous de la Mélanésie et aussi quelques tribus africaines, les cheveux forment sur la tête des espèces de petits îlots, séparés par des espaces parfaitement glabres. De là résultent ces chevelures en *grains de poivre* signalées par divers voyageurs. Chez la plupart des Nègres africains, chez les Jaunes et les Blancs, la répartition des cheveux est au contraire uniforme.

On sait combien varie la couleur de la chevelure. Quelques faits généraux se dégagent pourtant au milieu de tous les cas spéciaux. J'ai déjà dit qu'on trouve sporadiquement dans toutes les races des individus à cheveux plus ou moins *rouges* ou *roux*. Sauf cette exception, toutes les races colorées ont les cheveux noirs. Les cheveux blonds ont été longtemps regardés comme étant l'apanage d'un petit nombre de groupes aryans. Toutefois, selon M. Pruner Bey, on les rencontre aussi parfois chez les Sémites d'Asie, et l'on sait, à n'en pas douter, qu'ils sont très-fréquents chez les Kabyles. Les faits de même nature que Pierre Martyr, P. Kes, James, etc., ont signalés en Amérique chez les Pariens, les Lee-Panis, les Kiavas, etc., s'expliqueront sans doute un jour par des migrations et des croisements. Il me paraît presque évident, par exemple, que les Scandinaves ont dû porter leur chevelure blonde chez plusieurs tribus du littoral américain, et que les faits signalés par Pierre Martyr sont un des témoignages de leur extension au-delà du golfe du Mexique.

La forme de la chevelure prise dans son ensemble a aussi quelque chose de caractéristique. Chacun connaît la prétendue *tête laineuse* du Nègre couverte de cheveux très-courts et crépus. La chevelure très-longue et raide des populations jaunes, amé-

ricaines, etc., contraste avec la précédente d'une manière frappante. Celle des races blanches, souvent bouclée, tient presque le milieu entre ces deux extrêmes.

Cet aspect général coïncide d'ordinaire avec des différences de structure et de forme générale de la tige. Brown avait déjà montré que celle-ci, coupée transversalement, présente une section qui varie de l'ellipse allongée chez le Nègre au cercle chez le *Peau-Rouge*, et que le cheveu de l'Anglo-Saxon constituait un terme moyen. M. Pruner Bey a repris cette étude et fait connaître la forme de la coupe transversale des cheveux dans plusieurs races appartenant aux trois types fondamentaux. Il a montré que l'ellipse allongée caractérise les races nègres en général aussi bien que la race hottentote-boschismane; que les formes ovalaires sont essentiellement le partage des populations aryanes; que les formes circulaires plus ou moins régulières caractérisent les races jaunes, américaines, etc., et qu'à cet égard les races blanches allophyles (*Basques*) paraissent se rapprocher des précédentes.

Brown et Pruner Bey s'accordent d'ailleurs pour témoigner que sur les têtes de métis on trouve un mélange de formes. C'est exactement ce qui se passe souvent dans le croisement du mérinos avec les races de moutons à laine grossière.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des caractères fournis par la barbe et la chevelure abandonnées à elles-mêmes. Mais on sait combien l'amour de la parure, cet instinct un des plus caractéristiques de l'homme, s'est ingénié à modifier la nature sur ces deux points. Il est résulté de là des caractères, artificiels sans doute, mais qui ont parfois une valeur très-réelle. Ce côté de la question a été souvent abordé, et M. E. Cortambert en a fait l'objet d'un travail où il a résumé les recherches de ses prédécesseurs en y joignant les siennes propres.

IX. — *Traits du crâne et de la face.* — Au point de vue de l'anthropologie descriptive comme au point de vue anatomique, la tête se compose essentiellement de deux régions, le crâne et la face. Le premier recouvert seulement par le cuir chevelu, qui en suit tous les contours, ne présente en réalité que des caractères ostéologiques. La forme générale, les proportions, etc., sont à très-peu de chose près sur l'homme vivant les mêmes que sur le squelette. Aussi est-ce en parlant de ce dernier que j'entre-rais à ce sujet dans quelques détails. Ici je me bornerai à faire remarquer que l'inégalité d'épaisseur de la peau et des quelques plans musculaires sous-jacents nécessite quelques corrections, lorsqu'on veut comparer les mesures prises sur le vivant à celles que fournit la tête osseuse. Par exemple la présence des muscles temporaux augmente d'une manière assez sensible le diamètre transverse maximum. Par suite le rapport de celui-ci au diamètre antéro-postérieur se trouve élevé. Ce rapport, qui constitue l'*indice céphalique*, est un des caractères dont les anthropologistes ont à se préoccuper le plus souvent et il était important

de déterminer la correction à faire en cas de comparaison. M. Broca a montré qu'elle est de deux unités lorsqu'on exprime le rapport comme je le dirai plus loin.

Il n'en est pas de la face comme du crâne. Ici, les parties molles surajoutées jouent un rôle dont l'importance a été tour à tour exagérée ou méconnue. William Edwards voulait que l'on jugeât des races comme des individus, exclusivement par les traits du visage. Serres, partant de ce fait que la charpente osseuse détermine la forme générale et les proportions de la face, demandait que l'on s'en tint uniquement aux caractères ostéologiques. Tous deux étaient trop exclusifs.

Sans doute le squelette est pour beaucoup dans les caractères les plus superficiels de la face. Mais, les muscles, le tissu cellulaire et adipeux, les cartilages sont ici bien autrement développés que sur le crâne; et, de leur plus ou moins d'extension, de leurs rapports variés résultent des différences de traits qui constituent autant de caractères. Malheureusement il est souvent fort difficile de préciser ceux-ci. Les descriptions les plus détaillées sont rarement suffisantes et les mensurations les plus exactes sont loin de donner une idée de certaines variations de la figure humaine. Par exemple elles ne sauraient faire comprendre la différence, pourtant très-sensible pour l'œil, qui distingue le nez du Nègre guinéen de celui du Nègre nubien.

Le nez est pourtant celui des traits de la face qui se prête le mieux aux investigations de ce genre. Sa longueur est déterminée par le point d'attache des os nasaux au frontal et la position de l'épine nasale; sa largeur à la racine dépend de l'angle formé par les os nasaux; sa largeur à la base est plus ou moins en rapport avec l'ouverture antérieure des fosses nasales. Mais la forme et le développement des cartilages, ainsi que l'épaisseur des narines peuvent sur deux têtes osseuses très-semblables modifier considérablement le type même de cet organe; et l'*indice nasal extérieur* ne peut donner aucune idée de ces variations. L'étude de M. Topinard à ce sujet n'en a pas moins un intérêt réel; mais au point de vue de la caractérisation des races, les recherches faites par M. Broca sur l'*indice nasal ostéologique*, dont il sera question plus loin, ont une valeur bien plus sérieuse.

Les caractères tirés du nez observé sur le vivant n'en ont pas moins une grande importance. Cet organe est plus ou moins écrasé, large et épaté à sa base chez presque tous les Nègres, chez la plupart des Jaunes, chez certains Blancs allophyles; il est au contraire étroit et saillant dans les belles races blanches. Ces deux types généraux présentent d'ailleurs des variations secondaires dont le dessin peut seul donner une idée.

J'en dirai autant à propos de la bouche. Les mille nuances de dimensions et de forme qu'elle peut présenter, depuis le Nègre guinéen aux lèvres énormes et comme retroussées jusqu'à certains Blancs aryans ou sémites, ne sauraient ni se mesurer ni se

décrire. On ne peut guère qu'indiquer les caractères généraux quand ils deviennent très-tranchés. Remarquons toutefois que la grosseur des lèvres ressort outre mesure chez les Nègres, par suite de la projection en avant des maxillaires et des dents.

La bouche nègre présente un autre caractère qui me semble avoir été généralement méconnu et qui m'a toujours frappé. C'est une sorte d'empâtement placé au bord externe des commissures, et qui semble s'opposer à ces petits mouvements des coins de la bouche qui jouent un si grand rôle dans la physiologie. Les dissections de M. Hamy ont rendu compte de ces faits. Elles ont montré que chez les Nègres les muscles de cette région sont à la fois plus développés et moins distincts que chez le Blanc.

Indépendamment de la couleur de l'iris, l'œil présente encore dans le développement des paupières, dans les dimensions de la fente palpébrale, des différences qui constituent autant de caractères ayant parfois une valeur réelle. Tout le monde connaît les yeux chinois, inclinés de bas en haut et de dedans en dehors. Ils ont été regardés comme propres aux races jaunes pures ou métissées. Pourtant ces yeux obliques se retrouvent assez souvent en Europe, chez des femmes principalement, et s'allient parfois à un teint d'une blancheur et d'une fraîcheur presque exceptionnelles, ainsi qu'à des traits unanimement regardés comme des plus agréables.

La forme générale du visage et quelques autres particularités tirées de la saillie des pommettes, de la forme et de la proéminence ou du retrait du menton, etc., prêteraient à quelques considérations analogues aux précédentes. Mais ici encore les caractères extérieurs manquent de la précision que nous trouvons dans les caractères ostéologiques.

X. — *Caractères tirés du tronc et des membres.* — En parlant des proportions j'ai déjà indiqué quelques-uns de ces caractères; j'y reviendrai à propos du squelette. Je me bornerai donc ici à faire une courte remarque et à signaler deux traits remarquables.

Une des particularités qui, pour nos yeux européens, contribue le plus à la beauté du corps, est la différence des diamètres transverses de la poitrine, de la ceinture et des hanches. Un corps tout d'une venue nous paraît disgracieux. C'est un trait qui se retrouve chez plusieurs races jaunes et américaines. La comparaison de ces diamètres fournirait des indices intéressants à comparer. Mais on n'a guère pris que celui de la poitrine ou plus généralement la circonférence de cette partie du corps. A en juger par les nombres donnés par divers auteurs, les Nègres de Fernando-Po auraient la poitrine la plus développée. Chez eux la circonférence serait de 95<sup>c</sup>,2. Les Anglais viendraient ensuite et le minimum observé l'aurait été chez les Todas, dont le thorax n'aurait que 81<sup>c</sup>,8 de circonférence.

Les Hottentotes et surtout les Boschimanes présentent à un

haut degré deux particularités que l'on a cru longtemps leur être spéciales, mais qui se sont retrouvées ailleurs. Je veux parler de la *stéatopygie* et du *tablier*. La première consiste dans un développement étrange des couches graisseuses dans la région fessière, d'où résulte une énorme protubérance. La Vénus Hottentote, dont le moule en pied existe au Muséum, en présente un bon exemple, mais il paraît que ce caractère peut s'exagérer encore davantage. C'est la reproduction chez l'homme d'un trait signalé par Pallas comme caractéristique de certaines races de moutons de l'Asie centrale, chez lesquelles l'atrophie de la queue coïncide avec l'apparition d'énormes loupes graisseuses.

La stéatopygie a été signalée chez diverses populations noires et négroïdes. Elle était très-reconnaissable chez une reine de Poun figurée sur le temple égyptien élevé par M. Mariette, pour l'exposition de 1867. Livingstone assure qu'elle commence à se manifester chez certaines femmes Boërs, qui sont pourtant de race blanche bien pure. Mais nulle part elle n'est aussi prononcée que chez les Boschimanes et elle constitue un des caractères les plus frappants de la race.

Il n'en est pas entièrement de même du *tablier*, résultant du développement exagéré des petites lèvres, qui saillent en dehors de la vulve et pendent en haut des cuisses. Ce trait se retrouve plus ou moins développé dans une foule de races et a donné lieu à la pratique de la circoncision chez les femmes. En Europe, il n'est pas sans doute de médecin accoucheur qui n'ait eu quelque occasion de le constater chez des Blanches parfaitement pures. Toutefois il paraît que chez les Boschimanes le tablier atteint parfois des dimensions que l'on n'observe pas ailleurs. Chez la Vénus Hottentote, le moulage que possède le Muséum donne 55 millimètres de longueur à droite et 61 à gauche; la largeur est de 34 millimètres à droite et de 32 à gauche. L'épaisseur, partout la même, est de 15 millimètres.